

Jean-Pierre Sueur a présenté ce 5 décembre au Sénat son rapport sur la mission « Pouvoirs Publics ». Celui-ci porte notamment sur le budget de la présidence de la République pour 2015. Jean-Pierre Sueur a constaté, « *un effort de rationalisation sans précédent* ». La dotation affectée à la présidence de la République est, en effet, « *plafonnée pour la première fois au niveau de la barre symbolique des 100 millions d'euros* ». Jean-Pierre Sueur a noté que les effectifs étaient réduits « *de 21 % en six ans* » et qu'il y avait une réelle « *maîtrise des charges de fonctionnement et de déplacement* ». Il a noté enfin l'existence d'un important – et nécessaire – programme de sécurisation des systèmes informatiques (520 000 €) et la décision de créer un « *data centre public* » hautement sécurisé regroupant des données de la présidence de la République, de la Défense et de la Gendarmerie.

Le rapport de Jean-Pierre Sueur porte également sur les assemblées parlementaires dont les dotations sont « *reconduites en euros courants* » et sur le Conseil Constitutionnel qui connaît la « *sixième baisse consécutive de ses dépenses* » malgré une augmentation de son activité, due aux Questions Prioritaires de Constitutionnalité (QPC).

Lire :

>> [Le rapport de Jean-Pierre Sueur](#)

>> [Son intervention en séance publique le 5 décembre sur le budget "pouvoirs publics"](#)

.